



République Française

Département  
Du Nord

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	15
Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Extrait du registre  
Des délibérations du conseil municipal  
Commune de Cappinghem

Séance du 1<sup>ER</sup> JUIN

L'an deux mil vingt-deux le 1<sup>er</sup> juin, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents : C MATHON, MC FICHELLE, A.TRICOIT, V PARABOSCHI, T. WIDHEN, M. WALICKI, V. DUCOURAU, G CHATEAU, S. DUMORTIER, E BARBAY, G, OUDAERT, N. ROUBAUD, A. KIMOUR, K. UDRY, J. AGNIERAY

Absents excusés avec pouvoir : TREDEZ >pouvoir à MC. FICHELLE, P. MOUCHON >pouvoir à T. WIDHEN, JM. CLERFAYT >pouvoir à E. BARBAY, G.TRAPASSO>pouvoir V. PARABOSCHI

Absents excusés sans pouvoir : /

Secrétaire de séance : V. Ducourau

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de nettoyage des vitraux de l'Eglise ainsi que le remplacement des zincs.

Monsieur le Maire souhaite solliciter le fonds de concours de la MEL concernant les la préservation du patrimoine historique et architectural de 50 % du montant des travaux :

Date de convocation  
Le 25 mai 2022

Objet de la délibération

Demande de fonds de concours de la MEL pour la préservation du patrimoine historique et architectural

CM2022//06-D07

Le Conseil Municipal, après délibération, **ACCEPTÉ ET AUTORISÉ à l'unanimité,**

- ↳ Le projet de nettoyage des vitraux de l'Eglise et le remplacement des zincs
- ↳ La demande de fonds de concours de la MEL relative à la préservation du patrimoine historique et architectural
- ↳ Monsieur le Maire à établir et signer tous les documents s'y référant.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Le Maire,  
Christian MATHON,

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le 03/06/2022